La Pensée et les Hommes ASBL
Cahier d'Éducation permanente
Dossier n° 2023 - 022

Toiles@penser

Du devoir de mémoire à la damnatio memoriae*, le cas Roger Nols*

Claude Wachtelaer

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)
Robert Hamaide, Georges Van Hout

Comité exécutif
Henri Charpentier, , Baudouin Decharneux,
Patricia Klein, Fernand Letist, Philippe Liévin,
Michèle Mignon, Claude Wachtelaer

Rubriques
Publications – Radio – TV
Colloques – Ateliers philosophiques

Secrétariat – Publications
Carmen Louis
02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be
02 650 35 90 – revues@lapenseeetleshommes.be

Médias
Fabienne Vermeylen
media@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale
Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
http://www.lapenseeetleshommes.be

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'Éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

Le montant de l'abonnement pour trois dossiers annuels et un numéro *Varia* est fixé à

81 € pour la Belgique,
117 € pour l'Europe pour la version papier, et
38 € pour la version numérique sous forme de PDF ou ePub
(ou plus pour un abonnement de soutien).

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

http://lapenseeetleshommes.be

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2023 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

n° 128 – *Notre-Dame en feu : entre émotions et symboles*
n° 129 – *T(t)emple : entre majuscule et minuscule*
n° 130 – *Chamanisme comme ouverture de conscience*
n° 131 – *Francs-Parlers 2021*

Du devoir de mémoire à la *damnatio memoriae*, le cas Roger Nols

Claude Wachtelaer

Le très bel hôtel communal de Schaerbeek abrite, au premier étage, un hall des Bourgmestres aux dimensions imposantes. On peut y admirer une série de bustes en marbre représentant les bourgmestres de cette grande commune bruxelloise.

Le visiteur remarquera, et s'en étonnera peut-être, que, depuis ce 5 décembre, un de ces bustes lui tourne le dos. À certains, cette anomalie rappellera le temps où l'on punissait les enfants indisciplinés en les envoyant au coin. Si, à l'école, ce type de punition est révolu, il semble qu'elle s'applique encore à des blocs de marbre, même si, pour le buste dont je parle, on ne lui a pas ajouté de bonnet d'âne. Mais on est en droit de s'interroger sur l'étrange pratique dont ce bourgmestre schaerbeekois est le premier à être victime.

Le buste en question est celui de Roger Nols, bourgmestre de Schaerbeek de 1970 à 1989, décédé en 2004. La réflexion à propos d'une éventuelle punition, par buste interposé, a commencé en décembre 2022, plusieurs années donc après son installation dans le hall des bourgmestres. C'est le Mrax qui a initié un débat sur l'opportunité de la mise en place de cette œuvre, que l'association considérait comme un hommage scandaleux, alors, peut-être, que la majorité des Schaerbeekois n'y voyait qu'une tradition établie de longue date. Voire, plus probablement encore, dont elle se souciait comme d'une guigne. Dans la foulée, le Mrax y ajoutait aussi la contestation de la statue de Léopold II, également présente dans cet espace.

Si vous ne connaissez rien à la vie politique schaerbeekoise, vous vous posez certainement des questions à propos de cette bizarrerie, mais vous vous en étonnerez peut-être moins si vous suivez, dans l'actualité, le sort de nombreuses statues un peu partout dans le monde. Déboulonnées, mutilées, peinturlurées de rouge, elles sont toutes victimes de controverses dont la mécanique mérite d'être examinée.

Je ne vais pas entamer ici un plaidoyer en faveur de Roger Nols. J'ai toujours combattu sa politique, surtout quand elle a commencé à dériver vers les rivages de l'intolérance.

Quand, en 1984, Roger Nols décida de fermer dix des écoles fondamentales de la commune au prétexte que les parents ne payaient pas d'impôts, j'ai participé très activement au comité de défense qui s'est mis en place. Si notre action a pu faire annuler la décision de fermeture, nous n'avons malheureusement pu empêcher le bourgmestre et son collège de mener une politique qui fit perdre, en dix ans, un quart de sa population scolaire au réseau communal.

À partir de 1995, j'ai pu, dans mes fonctions d'inspecteur-directeur du département de l'Instruction publique, contribuer à réparer les dégâts faits par Roger Nols après que les autorités de tutelle aient annulé cette décision de fermeture qui, si elle n'était sans doute qu'un coup de *com*, n'en a pas moins fortement déstabilisé les écoles de la commune. C'est dire que je ne suis pas un admirateur inconditionnel. Mais contrairement à l'actuelle échevine de l'égalité « des genres et des chances », qui n'était pas née à l'époque où Roger Nols était aux affaires, je peux au moins me prévaloir d'avoir été directement impliqué dans les événements politiques de l'époque.

Pour autant, je ne cautionne pas la décision prise par le conseil communal de Schaerbeek et cette version moderne de la *damnatio memoriae* en usage à l'époque romaine.

Cette contestation émane de personnes, et surtout d'organisations, qui n'ont jamais été confrontées directement à Roger Nols. L'indignation vertueuse qui vient *a posteriori* me paraît toujours un peu suspecte. Elle permet de se donner bonne conscience à peu de frais. Les opposants à Nols risquaient des problèmes, voire des sanctions, et il faut avoir l'honnêteté de reconnaître qu'il y en eut peu, voire même pas du tout, en ce qui me concerne. Les contestataires d'aujourd'hui ne risquent guère que les éloges des médias.

Une deuxième raison de considérer cette cérémonie de retournement comme une farce de mauvais goût vient de mon scepticisme quant à son impact réel. Cécile Jodogne, bourgmestre faisant fonction a déclaré à cette occasion : « Nous ne devons pas avoir peur de parler de notre histoire. Ce processus prouve que nous pouvons travailler avec les associations et les citoyens, et trouver des moyens originaux pour marquer ce travail de commémoration dans l'espace public ».

Madame Jodogne, qui, elle aussi, est trop jeune pour avoir été une opposante active à Nols, est devenue échevine à Schaerbeek en 2006. On me permettra de constater qu'il a fallu attendre la demande du Mrax, pour punir Roger Nols, alors que les Collèges, dont la Bourgmestre faisant fonction a fait partie sans discontinuer depuis dix-sept ans, ne se soient jamais inquiétés de la question et aient accepté de financer la fabrication de ce buste.

Mais foin de polémiques stériles. Oui, Nols était un populiste, oui il détestait les intellos, et il n'a sans doute pas mesuré la portée symbolique de sa décision de fermeture des écoles. Il a, sans aucun doute, dérivé vers la droite et la xénophobie, mais quand on pose un acte – auquel on veut attribuer une charge symbolique forte, il faut le faire avec l'honnêteté incestuelle qui sied à l'enjeu. Comme le dit très justement Serge Jaumain dans l'étude[1] réalisée à la demande de la commune de Schaerbeek :

> « L'histoire est rarement le fait d'un seul homme ou d'une seule femme, même si ce constat n'enlève rien à la responsabilité individuelle de chacun et de chacune. Le rapide bilan historique que nous venons d'esquisser permet de rappeler qu'il serait trop simple, voire trop réducteur, d'oublier que les discours et actions de Roger Nols bénéficièrent d'un réel soutien populaire et politique, illustré par ses victoires électorales. Centrer la critique sur sa seule personne pourrait conduire à exonérer à bon compte celles et ceux qui ont soutenu ouvertement ou dans le secret des urnes des discours et politiques racistes et xénophobes, tant à Schaerbeek que dans d'autres communes. »

C'est à ce niveau que l'anecdote que constitue la punition du buste de Roger Nols permet d'élargir le débat.

On peut diaboliser Roger Nols à cause de ses affinités avec la droite extrême et ses sympathies pour Jean Marie Le Pen, mais on ne devrait pas effacer toute l'histoire de son parcours politique. On ne peut pas non plus passer sous silence qu'il a été réélu quatre fois avec des scores confortables, dont trois majorités absolues, ni taire le fait qu'il ne dirigeait pas seul. Dans le fâcheux épisode de la fermeture des écoles, on n'a guère entendu à l'époque les protestations de l'échevin de l'Instruction publique, qui n'appartenait pas au même parti et qui fut, après l'annulation de cette décision, le complice actif de la politique de détricotage du réseau.

Le populisme, voire la xénophobie, de Roger Nols n'était pas présent quand il fut élu en 1970, ce sont les produits d'une dérive progressive.

[1] S. Jaumain, et J. Vaesen, *Roger Nols, un bourgmestre indéboulonnable ?*, Brussels Studies, 2022, https://journals.openedition.org/brussels/6055.

Probablement, la difficulté à diriger cette grande commune, au passé prestigieux, mais à la sociologie compliquée avec ses quartiers très hétérogènes, l'incapacité à maîtriser les défis de l'immigration l'ont-ils poussé à opter pour des solutions simplistes et à préférer les coups de *com* à la gestion. Mais faire de Roger Nols un idéologue cohérent est une erreur.

La mode étant aux excuses rétrospectives, on aurait d'ailleurs pu, par honnêteté intellectuelle, ajouter à la cérémonie de retournement le mea culpa de trois partis, toujours présents au conseil communal de Schaerbeek. Celles du parti dont M. Nols était membre lors de sa première élection qui a mis du temps à l'exclure ; celle du parti de l'échevin de l'Instruction publique de l'époque, et celle d'un parti qui, dans alors dans l'opposition, faisait campagne pour les élections communales avec le slogan « Stop à l'immigration », qui n'a jamais songé à l'exclure pour cette raison et qui ne l'a fait, en toute dernière extrémité ; à cause des ennuis de son chef de file avec la justice.

En fait, le « devoir de mémoire » qui n'a, à mon humble avis, qu'un rapport lointain avec la critique historique donne l'impression d'un rituel sans vrai contenu. Il est beaucoup plus facile de s'en prendre à des figures du passé et de critiquer leurs actions que de s'attaquer à certains problèmes contemporains. Créer le comité de défense des écoles avait du sens et a eu un effet, retourner le buste n'empêchera pas M. Nols et ses partisans de reposer en paix.

Comble de l'ironie, les partisans de cette *damnatio memoriae* en surestiment probablement l'impact. Pire, leur geste aura peut-être un effet inverse. Tous les jours, des dizaines de Schaerbeekois passent devant les bustes de nos anciens maïeurs. Rares sont ceux qui leur jettent ne serait-ce qu'un coup d'œil distrait. Tous ces portraits, figés dans le marbre, jouissent de la paix que garantit l'oubli. Un seul va désormais attirer l'attention, celui du bourgmestre dont on préférait jusque-là oublier les politiques malheureuses.

Ce paradoxe n'ébranlera pas les certitudes de ceux qui pensent qu'on peut effacer le passé, voire le récrire. Badigeonner de rouge les statues de Léopold II n'a jamais regreffé une seule main coupée, pas plus que s'en prendre aux statues de Colbert n'efface la réalité du *Code noir*. Le devoir de mémoire, c'est l'analyse objective des faits, l'examen des causes des choix politiques du passé. Condamner le *Code noir*, sans analyser le contexte dans lequel il a été écrit, est une absurdité. Ce travail d'analyse, indispensable, ne se fait pas avec des seaux de peinture. Qu'on le veuille ou non, Roger Nols était un produit du suffrage universel. Il disposait d'un large soutien de la population schaerbeekoise de son époque. Les démocrates qui se sont

opposés à lui ont été forcé de mener un long combat, plus compliqué que le retournement d'un bloc de marbre.

Heureusement, grâce, entre autres, au travail du professeur Jaumain, le buste de M. Nols, sera accompagné d'une notice biographique. Ô paradoxe, cette notice montrera que l'action politique de ce bourgmestre ne fut pas exclusivement négative et que si son bilan comporte, sans contestation possible, de lourdes erreurs, il présente aussi quelques réalisations tout à fait honorables.

Mme la bourgmestre et Mme l'échevine de l'égalité des chances et des genres peuvent vivre dans l'illusion d'avoir, par le geste qu'elles ont posé, vaincu l'hydre fasciste, mais rien n'est moins sûr. En revanche, une semaine après la cérémonie de retournement, elles auront donné l'opportunité à un parti dont la tradition démocratique se réfère aux grandes heures du stalinisme ou de la révolution culturelle chinoise, de célébrer une grande victoire sur les forces du mal. Voilà qui devrait pousser à la réflexion.

Nos Toiles@penser 2022

disponibles sur demande et sur notre site
https://www.lapenseeetleshommes.be

Partage

Écrire et faire vivre les mots.Partage d'expérience de deux anciens Vénérables Maîtres, Vincent De Wolf et Myriam Goosse
Valeurs partagées entre bouddhistes et francs-maçons, Myriam Goosse
Partage de la notion de « bonheur », par le Dalaï-Lama, Myriam Goose
La régulation locale favorise-t-elle le partage, la cohésion sociale et le dialogue interconvictionnel dans la commune de Waterloo ?, Myriam Goose
Le partage d'une expérience de vie, une manière de se sentir proche, Guillaume Libioulle
L'apprentissage du partage chez les tout petits, Guillaume Libioulle
Le groupe comme espace de partage, Guillaume Libioulle
Le télétravail : obstacle ou opportunité aux échanges entre collègues ?, Guillaume Libioulle
L'Œuvre royale des berceaux : le partage comme valeur centrale, Guillaume Libioulle

Qualité de la vie – Bien être

Pouvoir, autorité, hiérarchies : quelles limites ?, Michèle Mignon
« Je » est-il un autre ?, Michèle Mignon

Retrouvez la liste complète de nos *Toiles@penser* sur notre site internet à l'adresse **www.lapenseeetleshommes.be**, dans le Catalogue des *Toiles@penser* ou classées par année dans notre Catalogue par année.

Vous souhaitez être tenu(e) au courant de nos publications, de nos émissions radiophoniques et de nos activités ?

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
http://www.lapenséeeetleshommes.be

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons nos programmes détaillés

La Pensée et les Hommes Asbl

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 0032 (0)2 640 15 20 – 0032 (0)2 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.Be
revues@lapenseeetleshommes.be
media@lapenseeetleshommes.be

Visitez notre site
www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Fédération Wallonie-Bruxelles